

LOI TRAVAIL XXL

Le mouvement s'élargit dans la rue et les entreprises

jeudi, 21 septembre 2017

Plus de 200 rassemblements et manifestations, partout en France. Des milliers d'arrêts de travail dans tous les secteurs d'activité ; plusieurs centaines de milliers de manifestants et bien d'autres initiatives, c'est bien la preuve qu'après le 12 septembre, la mobilisation s'inscrit dans la durée. Partout dans les professions, les travailleurs entrent dans le mouvement de contestation contre la loi travail XXL et exigent un droit du travail synonyme de progrès social.

Dans tous les départements, l'unité syndicale s'élargit. Les cortèges se parent des couleurs de l'ensemble des organisations syndicales.

C'est le résultat de la tenue d'assemblées générales, de réunions dans les entreprises et les services dans lesquelles les salariés prennent connaissance des mesures néfastes des ordonnances Macron et débattent de leurs exigences en matière de salaire, d'emplois et de conditions de travail.

Le Conseil des ministres du 22 septembre doit entendre les citoyens qui, très majoritairement, condamnent et rejettent la réforme du droit du travail et les mesures gouvernementales régressives pour les jeunes, les salariés du privé comme du public, les retraités et les privés d'emplois.

Le combat ne faiblit pas. Au contraire, il continue et se prolonge !

D'ores et déjà, de nouvelles dates d'action sont programmées : le 25 septembre, les routiers ouvrent la voie à l'appel des fédérations CGT, FO, UNSA ; le 28 septembre, les retraités battront le pavé et le 10 octobre, au tour des fonctionnaires.

Dans l'intérêt des salariés, la CGT s'adresse, dès aujourd'hui, à l'ensemble des confédérations syndicales qui, toutes, contestent les ordonnances, pour construire une nouvelle journée nationale d'actions interprofessionnelles dans les meilleurs délais.

Montreuil, le 21 septembre
